

CHARGE(E) DE MISSION

URBANISME

ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

MISSION URBANISME

1. PLUI :

Suivre l'élaboration du PLUI avec le bureau d'études Atelier-ATU : suivi et animation de l'ensemble de la procédure.

Veiller à la bonne prise en compte des orientations de la 4C par le bureau d'études.

Animer ou participer à l'animation des réunions et les groupes de travail.

Rendre compte aux élus référents.

Etre l'intermédiaire entre le bureau d'étude et la direction de la 4C.

Etre le référent des communes : appui, accompagnement et conseil, communication, concertation.

Gestion administrative et juridique, communication, concertation.

Assurer une veille juridique et technique.

Assurer l'intégration (en direct ou par le bureau d'études) du PLUi (publication des données) sur le géoportail de l'urbanisme.

Assurer le suivi du PLUi : modifications à la demande des communes, mise en compatibilité avec le ScoT.

Participer aux réunions techniques concernant le ScoT.

2. Administration du droit des sols :

Dans un premier temps, préparer l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme par la 4C (schéma de l'instruction, conventions).

Dans un deuxième temps :

Instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme b, déclaration préalable, permis de construire) pour le compte des communes (avis du maire, avis des

partenaires et services compétents, instruction conforme au PLUi, proposition de décision au maire).

Suivre la politique d'aménagement du territoire et les projets structurants à l'échelle de l'EPCI.

Participer et conseiller les élus dans la construction de leurs projets d'aménagement.

Rendre compte aux élus en charge de la mission urbanisme.

Mettre en œuvre un accueil et une information des élus.

Profil : Formation supérieure en aménagement du territoire et urbanisme. Maîtrise et expérience des procédures d'élaboration des documents de planification et des procédures administration du droit des sols. Aptitude au travail en équipe. Grande disponibilité (réunions le soir). S'imprégner et savoir s'adapter aux différents interlocuteurs et différentes communes. Maîtriser l'outil informatique (traitement de texte, tableur, présentation, SIG Qgis).

MISSION ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Chargé de l'organisation et de la mise en œuvre de la compétence Assainissement Collectif. Relation avec les communes membres et les partenaires institutionnels.

Animer et coordonner le prestataire externe,

Animer la gouvernance de l'étude (COFIL, réunions d'étapes auprès des diverses instances de suivi, etc.),

Mettre en œuvre les outils de communication et de concertation qui auront été élaboré par l'assistance à maîtrise d'ouvrage. (COGITE)

En collaboration avec le bureau d'étude :

Mise en place des outils de collecte et de mise en forme des données,

Collecte des données des communes et syndicats,

Analyser et ordonner les données,

Elaboration des documents cartographiques,

Elaboration les différents scénarios des périmètres de transfert ou de prise en compte de concertation,

Formalisation et approbation des périmètres de transfert retenus.

Élaboration du projet du service communautaire :

Préfiguration du futur service (définition sommaire du futur service et de la qualité et du contenu du service rendu, définition des modalités de gestion, etc...

Préfiguration du budget du service intercommunal en dépenses et en recettes,

Analyse de la tarification actuelle au regard des besoins budgétaires,

Rédaction de documents nécessaires à la possible mise en œuvre du transfert avant 2026.

COMPETENCES REQUISES

Aptitude à la polyvalence des missions

Capacités d'analyse et de synthèse

Autonomie

Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, présentation, Qgis)

Sens du service public

Animation de réunions

Capacité à travailler en équipes et en transversalité

Capacité à prendre à être force de proposition concernant les projets ou les stratégies à adopter dans l'intérêt de la collectivité

Compétence technique en aménagement du territoire-urbanisme

Permis de conduire B.

CONDITIONS D'EXERCICE

Département de travail : Tarn

Lieu de travail : Communauté de Communes du Cordais et du Causse

Poste à pourvoir le : 02/05/2022

Date limite de candidature : 20/03/2022

Temps de travail : Temps complet

Rémunération: selon grille FPT

Envoyer Lettre de motivation et CV à :

Communauté de communes du Cordais et du Causse

33, promenade de l'Autan

81170 LES CABANNES

ou par mail : direction.4c@orange.fr